

LOUS MITIEYS

26
12/95
D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DE

LA POSTE 

BUREAU D'AZUR

LE MOT DU MAIRE

L'année 1995, qui s'achève, a été riche en événements. Certains la quitteront sans regrets, d'autres aborderont la prochaine avec plus d'espérances que d'inquiétudes.

Les élus du Conseil municipal que je dirige ont beaucoup travaillé pour mettre sur pied de nombreux projets (salle multi-activités, bloc sanitaire au camping, aménagement d'Azur, raccordement du réseau d'eaux usées à la station de Soustons, etc...)

Ils vont s'engager résolument pour que tous ces dossiers se concrétisent rapidement. Vous savez que les Azuriens peuvent compter sur la nouvelle municipalité. Dans le dialogue, la confiance et le respect de tous, nous serons toujours à votre écoute pour vous aider à résoudre vos problèmes quotidiens.

C'est en cela que je crois que la prochaine année sera une année de solidarité, de bien vivre au pays.

L'exemple fourni par nos Associations dynamiques, sachant rassembler au delà de la Commune comme elles nous l'ont montré lors des différentes manifestations organisées par des bénévoles, peu soucieux de leur temps, doit être le moteur de nos prochains engagements.

Azur est certes un petit village mais beaucoup nous envient sa dimension humaine et sa convivialité.

Sachons préserver le bonheur d'y vivre.

Je vous souhaite à tous une bonne santé, une bonne et heureuse année 1996.

M.Laussu

LES DOSSIERS COMMUNAUX

La Commission des bâtiments

L'année 1995 se termine et après une visite de tous les bâtiments communaux faite par la commission, voici la liste des travaux qui seront réalisés au cours de l'année 96.

Logement de la Poste

Les fenêtres défectueuses seront changées, l'escalier réparé, le chauffe-eau à gaz de l'étage sera remplacé par un chauffe-eau électrique. A l'extérieur, un tuyau de descente sera refait.

Mairie

Une fenêtre sera également changée et "un petit coup" de peinture égayera la Mairie.

Le lavoir communal

La couverture sera entièrement refaite ainsi que le bardage en bois et quelques petites réparations.

Stade et vestiaire

Branchement du tout à l'égoût et quelques améliorations à l'intérieur des vestiaires.
La clôture côté route de la Gare sera refaite.

Camping municipal

Des travaux seront réalisés pour améliorer le confort de nos touristes.

- 1° aménagements des lavabos
- 2° aménagement de l'accueil
- 3° réparations diverses
- 4° création d'un nouveau bloc sanitaire

La salle des jeunes

Elle sera remise en état et repeinte.

Le logement de M.Pinsolle

Travaux d'entretien

Le gîte

Travaux d'entretien

Logements Résidence des Jardins

Des travaux seront effectués.

Salle multi-activités

Notre salle sera commencée avec l'aide, nous l'espérons, de nombreux bénévoles.
Les travaux seront réalisés comme promis par les artisans locaux et de la région.

La Commission de voirie

Pour l'année 1996, les travaux qui seront engagés concernent la réfection de la route du lac, (restaurant du lac d'Azur au Jardin animalier), le pont de "Couyrac" qui s'est partiellement effondré, le parapet du Pont du loup qui est détruit.

D'autre part, des miroirs de sécurité ont été installés au Bourg: sorties devant la Mairie, route du Hagnot, maisons de Peyroux, route de la Gare chez Hoursiangou, Tahurat face à la maison Deroo. L'éclairage public sera étendu au quartier "Tahurat", le renforcement électrique du quartier de l'Atelier est également à l'étude.

Le projet d'aménagement du carrefour du Bourg est étudié par les services de la D.D.E. de Soustons en collaboration avec le Conseil Général.

La Commission de la forêt

L'année 1995 a vu l'entreprise Dubès effectuer 2km de fossés pour un meilleur assainissement de la forêt. L'entreprise Bouyrie réalisait les labours et les semis .

Les employés communaux, renforcés par Messieurs Cayuëla C. et Bernos S., s'occupaient d'ébrancher et dépresser une partie de la forêt communale.

La vente de bois s'est bien déroulée.

Coupe rase: 252 300

Poteaux: 18 600

lieu-dit" Graouilles "(coupe) 48 534

soit un total de 319 434F HT

La Commune est et doit rester indépendante dans ses choix.

Commission animation et relations avec les Associations

Cuisine de la salle des fêtes:

La cuisine sera gérée par l'Association Foot-loisir durant l'année 1996. Prière à tous les utilisateurs de s'inscrire auprès du Président Daniel Darmaillac.

Rappel tarifs:

- cuisine: repas association 100F

" Azurien 200F

" hors commune 500F

- salle des fêtes: association gratuit

Azuriens 500F

hors commune 1000F

Téléthon:

Le 9 décembre, les cyclos soustonnais sont venus recueillir les dons des Azuriens. Une petite réception a eu lieu pour l'occasion afin de remercier les généreux donateurs Azuriens.

Projet de jumelage:

Un jumelage repose sur un double engagement:

- Celui de la Collectivité locale et celui des habitants.

Ces deux conditions sont indispensables pour que le jumelage réussisse sa mission.

- Le jumelage engage la Commune: il doit être réalisé avec l'accord (sinon la volonté) du conseil municipal.

- De plus, seuls les représentants élus sont habilités à représenter la Commune dans les manifestations officielles.

- Le jumelage repose sur la volonté populaire:

Toute la population doit y être associée directement ou par l'intermédiaire des Associations.

La structure qui sera chargée de l'animation du jumelage est une commission extra-municipale.

Le Comité de jumelage va être créé prochainement: Il sera composé d'élus, de tous les présidents d'Associations et de toutes les personnes intéressées.

Le rôle du Comité est le choix du partenaire suivant plusieurs critères:

- taille de la ville (superficie, nombre d'habitants, équipements publics)

- localisation géographique
- activités économiques dominantes
- vie associative locale, écoles

Et le Comité devra faire vivre le jumelage avec un programme d'échanges.

Commission extra-municipale du tourisme

Après plusieurs réunions de concertation, il a été proposé plusieurs projets pour mettre en valeur Azur.

Toutes ces suggestions, aménagement des bords du lac, du village, etc., ont été présentés par l'intermédiaire du Conseil général au Conseil Régional pour une étude afin de s'assurer du bien-fondé de ces réalisations.

L'étude de ces projets sera subventionnée à 80% (fonds européens).

Les priorités seront ensuite définies par la Commission dans les prochaines semaines.

Commission du camping

Cette saison, le camping, au vu des chiffres (près d'un million de recettes HT), a subi une augmentation des recettes de plus de 10%. La taxe de séjour a également évolué aussi favorablement.

Dirigé par un nouveau gérant, Monsieur Schoutsen Alex, à qui nous avons renouvelé notre confiance pour les prochaines années. Nous espérons, malgré les problèmes que connaissent actuellement les éventuels touristes, poursuivre notre progression.

Dès cette année, nous allons construire un nouveau bloc sanitaire indispensable. Nous pensons, si le permis de construire nous est accordé, développer la location de mobil-homes. M.Schoutsen se chargerait de leur installation et de leur gestion.

Cette année, comme les précédentes, le personnel employé sera local. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche.

Mesdames Calcos S, Charton P, Labat P, Dubourg C, Ferrou K n'ont pas failli à leur tâche. Nous les remercions une nouvelle fois de leur parfaite collaboration.

Quelques nouvelles

Pierre Graciannette et Nadège Bétrat occupent, depuis le 1er décembre dernier, un logement situé Résidence des Jardins. Nous leur souhaitons la bienvenue.

La Commune dispose de bois de vergne (quelques m³) et de chêne (1m³). Les personnes intéressées s'adresseront au Secrétariat de Mairie.

Eau et Ordures ménagères

Le Conseil Municipal appliquera les tarifs 95 pour la prochaine année 96.

Assainissement

Le Conseil Municipal a décidé une augmentation de 0.50F/m³ pour anticiper les dépenses dues aux travaux engagés sur la commune.

P.O.S.

Le plan d'occupation des sols touche à sa fin. Une dernière enquête publique se déroulera jusqu'au 15 janvier 1996.

Rappel des horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Lundi, jeudi, vendredi: 13h30 -17h30

Mardi, samedi: 9h - 12h

Merci de respecter ces horaires.

Association de Défense de la Forêt contre l'incendie

L'Assemblée générale pour désigner le bureau aura lieu la première quinzaine de février (application des statuts).

Nous pensons mettre en place des équipes de deux personnes pour l'entretien du GMC et de la moto-pompe. Les gens intéressés peuvent s'inscrire au Secrétariat (titulaire permis poids lourds).

Le Centre Communal d'Action sociale

La Commission communale d'action sociale a le difficile rôle d'aider, dans la limite de ses moyens, les Azuriens qui traversent des situations délicates.

Le C.C.A.S. intervient également auprès des Azuriens retirés dans des maisons de retraite où ils continuent leur vie.

Chaque année, les membres du bureau participent à l'organisation du repas de Noël et la distribution des colis pour les plus de 75 ans. Nous remercions tous les bénévoles du CCAS qui ont participé à la réussite du repas du 16 décembre et en particulier M. Lartigue de l'Hôtel des Pins et M. Verdoux de l'Auberge du Soleil.

D'autre part, à tour de rôle, ils assureront une permanence pour écouter et recevoir vos requêtes, vos doléances si vous en avez. Vous pourrez les rencontrer à la Mairie chaque semaine.

Un questionnaire a été envoyé dans tous les foyers où réside une personne de plus de 60 ans.

Certains ont répondu. Des questions ont été posées. Elles auront toutes une réponse. Si certains désirent ce questionnaire, ils peuvent se le procurer au Secrétariat de Mairie.

ETAT-CIVIL

Naissances

Manon Moreau, le 27 juillet

Maylis Baromès, le 2 août

Louis Lavielle, le 18 novembre

Marine Dumora, le décembre

Baptiste Verdoux, le 11 décembre

Meilleurs voeux de bonheur et félicitations aux parents.

Mariage

Melle Barrère Sylvie et M. Fernandès Pierre, le 16 septembre

Tous nos voeux de bonheur et félicitations aux parents.

Décès

M Duler Jean-Baptiste, le 19 juillet

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le coin des Retraités

L'année 1995 laissera de bons souvenirs chez tous les Retraités tant pour les voyages que pour les réunions à l'occasion d'un goûter ou d'un repas.

Trois voyages pour ce second semestre 95: en septembre, sortie au Pont d'Espagne avec visite d'un atelier de cardage à Luz St -Sauveur; en octobre: voyage à Clairac avec visite très intéressante et instructive de l'Abbaye des Automates et arrêt à la Bastide de Montflanquin; en novembre: journée à Ibardin et visite d'une chocolaterie artisanale à Hasparren.

Beaucoup de convivialité lors de ces sorties, le 3ème âge est en fête, c'est la détente complète et les soucis s'envolent...

Traditionnellement, le goûter du pastis landais avec tirage d'une bourriche a eu lieu début novembre, toujours dans la bonne humeur, le plaisir de se retrouver étant l'atout majeur de ces rencontres.

L'animation du mercredi (pétanque, jeu de fléchettes, jeux de cartes, scrabble, dames, petits chevaux ...) a toujours du succès, un bon moyen pour passer quelques après-midi agréables durant l'hiver!

L'Assemblée générale est fixée au mercredi 3 janvier 1996, elle sera suivie du goûter des Rois.

Planning du 1er semestre:

Repas du Club: 24 janvier 96

Goûter des Merveilles: 21 février 96

Repas des Asperges: 15 mai 96.

Projets de voyages:

en mars: La Soule

en avril: Aérospatiale Toulouse ou cirque de Gavarnie

en juin: La Rhune.

Avec nos meilleurs voeux pour 1996. Bonne année, bonne santé à tous.

L'Association Paroissiale

L'Association paroissiale vous adresse ses meilleurs voeux et vous fait part de sa kermesse annuelle qui aura lieu le dimanche 3 mars 1996 à la Salle des fêtes d'Azur.

Le Comité des fêtes

1995 a été une très bonne année pour le Comité des fêtes.

La participation aux animations a été meilleure que les années précédentes.

L'été exceptionnellement beau que nous avons eu, faisant progresser le tourisme à Azur, y a certainement contribué, ainsi que l'excellent travail des membres du Comité des fêtes renforcé cette année par le retour d'anciens.

L'Assemblée générale a eu lieu le 26 novembre 95 et a renouvelé le Conseil d'Administration.

Président: Jean-Michel Duler

Vice-Président: Sébastien Deroo

Trésorière Sylvie Fernandès

Trésorier-Adjoint: Pierre Fernandès

Secrétaire: Sandrine Dasilva
Secrétaire-Adjoint Thierry Goalard

Les dates des animations 96:

Cavalcade le 9 mars (organisée par les Jeunes)

Maïade le mercredi 1er mai

Sardinades, les 12 et 19 juillet
le 9 août

Fêtes locales du 23 au 25 août

Le choix des animations sera fait courant janvier par les Jeunes du Comité.

Bonnes fêtes et meilleurs voeux pour l'an nouveau.

Section Foot Loisir

Avec un effectif de 25 licenciés, la saison a débuté le 7 octobre, toutes les rencontres ont eu lieu à l'extérieur à cause du terrain. A l'heure actuelle, nous pensons que la Commune n'a pas employé les moyens nécessaires pour en faire une pelouse. Nous jouons en loisir et aimerions avoir un bon terrain.

S'il n'y a pas de match le samedi, les joueurs en profitent pour s'entraîner, étant donné que ce n'est pas possible en semaine, par manque d'éclairage.

Pour les matchs à domicile, nous serions heureux d'avoir un public plus nombreux.

A partir de janvier, nous jouerons avec de nouveaux maillots offerts par le restaurant Le Lac d'Azur. L'esprit collectif s'améliore, il faut continuer dans la bonne voie et tout le monde doit s'y employer au mieux.

Continuons tous ensemble et bonne et heureuse année 1996.

Les Archers D'Azur

Fédéral:

Championnat de ligue à Oeyreluy

Vétéran dame: 1ère Denise Payan

Minime homme: 3ème Jean Lamoliate, 4ème Thierry Lahary.

Beursault:

Championnat de ligue à Azur

Senior dame: 1ère Nathalie Lahary, 3ème Béatrice Lahary

Vétéran Dame: 1ère Denise Payan

Minime homme: 1er Gilles Larrère, 2ème Thierry Lahary, 3ème Jean Lamoliate, 4ème Sébastien Laudouar.

Benjamin homme: 1er Guillaume Daleau

Poussin homme: 1er Nicolas Laudouar

Les 24 heures du Téléthon organisées par les Archers d'Azur.

2 belles équipes pour Pépé Lahary et son groupe. Une réussite pour l'équipe jeune composée de Jean Lamoliate, Sébastien Laudouar, Eric et Thierry Lahary, qui ont rivalisé avec l'équipe adulte qui comprenait une sélection landaise de haut niveau. A l'arrivée 2536 flèches pour les adultes contre 2506 pour les jeunes. On n'oubliera pas tous les initiateurs qui ont travaillé jour et nuit pour faire tirer plus de 3000 flèches aux amateurs.

L'A.C.C.A.

Lors de l'Assemblée générale, nous avons renouvelé la gratuité de la carte pour les nouveaux permis afin de pallier à la diminution constante des permis. M. Fontagné a eu l'amabilité de baisser de 50% le prix de l'assurance chasse pour ces quelques intéressés.

La saison qui s'écoule ne restera pas dans les annales pour le gibier migrateur. Pour l'ouverture, les faisans étaient présents grâce à d'importants lâchers comme les années précédentes. Le nombre de lièvres ne connaît pas une diminution importante comme dans certaines de nos communes avoisinantes.

Les migrateurs: Vu le temps exceptionnel, les alouettes en ont profité pour passer, semble-t-il, sur la mer à plusieurs milles au large, au dire des marins. Par conséquent, elles ne sont pas passées au-dessus de nos chasses. Cette saison ne restera pas inoubliable dans l'esprit des chasseurs aux pants. Les palombes n'ont pas survolé notre commune malgré de grosses volées observées dans le nord et l'est du département. Peut-être viendront elles se nourrir dans nos champs. La bécasse, toujours présente dans nos sous-bois, mais en petit nombre, cette saison, a satisfait tout de même les passionnés de cette chasse.

Les battues: le plan de chasse s'est terminé en un temps record mais l'observation d'un grand nombre de cervidés, m'a conduit à faire une demande en recours pour obtenir de nouveaux bracelets afin de pallier à l'augmentation de ces animaux.

Le méchoui s'est déroulé début décembre. Il a connu une nouvelle fois un vif succès en rassemblant près de 80 chasseurs accompagnés de leur épouse. Nos amis les cuisiniers nous ont régalié une fois de plus.

Rappel: fermeture du lièvre le 25 décembre
fermeture du lapin le 14 janvier

D'importants lâchers de gibier reproducteur auront lieu courant janvier. Il est demandé de ne pas laisser les chiens en divagation afin de ne pas compromettre la saison prochaine.

Bonnes fêtes, meilleurs vœux à tous et bonne fin de saison.

Authentics

Un concentré de sécurité

P. E. A.

Un concentré de performances

Quel que soit votre besoin d'épargne... **LA POSTE** y répond !

PRÉCAUTION & PROJET

LA POSTE ➔

PERFORMANCE & PRÉVOYANCE

• PLAN D'ÉPARGNE

LOGEMENT

• LIVRET D'ÉPARGNE



- SICAV *a capitalisation*
a revenu trimestriel
- EMPRUNTS OBLIGATOIRES



• BONS de CAPITALISATION



• LIVRET A

- Codevi
- Epargne populaire



• ASSURANCE VIE



• AVANTAGES FISCAUX



• ASSURANCE DÉCÈS

• COMPLEMENT de RETRAITE



• ACHAT et VENTE d' ACTIONS



nous sommes à votre écoute, contactez votre receveur des Postes

Poste Avenir

Un concentré d'avantages fiscaux

- Chaque année, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 1.000 F. + 250 F. par enfant à charge.
- Dès 8 ans, vos plus-values sont totalement exonérées d'impôt.
- Un rendement minimum de 4,5% vous est garanti pendant 10 ans, auquel s'ajoutent 90% des bénéfices issus de la gestion de votre placement.
- D'ores et déjà, un rendement de 6,14% vous est assuré pour 1994.

Poste Avenir est un contrat collectif d'assurance sur la vie.

souscrit par La Poste auprès de la CNP, entreprise régie par le Code des Assurances.